



Le Programme

Les 15 et 22 Mars 2026

Je vote **Daniel Candela !**



L'Unité dans l'Action
La Turbie comme **motivation**

Une ambition claire pour notre village

Dans « commune », il y a communauté. La Turbie est un village vivant, riche de son histoire, de ses paysages et de ses habitants. Notre projet vise à préserver ce qui fait l'âme de La Turbie tout en l'adaptant aux besoins d'aujourd'hui et de demain : sécurité, cadre de vie, services, mobilité, logement, solidarité.

Une méthode simple: Ecouter - Planifier - Agir



Un programme réaliste, financé, planifié dans le temps, sans promesses intenables, avec une gestion rigoureuse des finances communales et une recherche systématique de subventions.

1. Sécurité, tranquillité et Mobilité

Objectif : sécuriser et organiser le quotidien



Nous mènerons une politique volontariste de sécurisation des déplacements :

- Mise en zone 30 progressive du centre-ville avec signalisation claire, marquage au sol lisible, création de plateaux piétons surélevés.
- Continuer la réfection des trottoirs pour améliorer l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, les parents avec poussettes et les seniors.
- Renforcement de l'éclairage public aux passages piétons.

Le stationnement sera réorganisé pour être plus juste et plus fluide

- Vignette résidents et salariés pour protéger le stationnement des turbiasques pour un tarif annuel symbolique.
- Horodateurs 24h/24 pour les non-résidents afin de limiter les stationnements longue durée pénalisant la vie locale tout en préservant les commerçants avec une franchise gratuite.
- Installer des bornes de recharges pour les véhicules électriques dans tous les parkings de la commune.



La prévention et la résilience face aux risques seront renforcées :

- Formations aux premiers secours et aux risques majeurs.
- Plan communal de débroussaillage avec assistance technique.
- Création de la Réserve communale de sécurité civile.
- Sécurisation du quartier du Sotto Baou (glissement de terrain).
- Tolérance zéro face aux dépôts sauvages.
- Vidéo protection renforcée (place neuve, tête de chien).
- Patrouille régulière avec la gendarmerie et contrôles coordonnés.
- Renforcement du dispositif Voisins Vigilants.

Les mobilités alternatives seront encouragées :

- Création d'une aire de covoiturage.
- Emplacements pour vélos électriques avec bornes de recharge.
- Transports en commun Cap-d'Ail / Èze renforcés afin de mieux desservir La Turbie.

2. Petite Enfance, Ecole et Jeunesse

Objectif : investir dans l'avenir de nos enfants.



Accompagner les premières années, la Petite Enfance :

- Soutenir activement les assistantes maternelles et faciliter l'installation de nouvelles professionnelles sur la commune.
- Extension plages horaires de la crèche d'Eze.

Une Ecole moderne et Epanouissante :

- Finaliser la climatisation du groupe scolaire et installer des préaux pour protéger les enfants des intempéries et de la chaleur.
- Développer les outils numériques à l'école et mettre en place une application dédiée pour la communication et le suivi entre l'établissement et les parents.
- Sensibiliser les élèves à une alimentation saine et à la réduction des déchets, en collaboration avec la CARF.
- Créer les jardins pédagogiques sur la parcelle communale derrière le stade.

Jeunesse, Loisirs et Citoyenneté :

- Moderniser l'aire de jeux existante et créer une nouvelle aire à proximité du city stade (Tête de Chien).
- Etudier l'ouverture d'une école de musique à La Turbie avec l'aide du SIVOM.
- Rétablir le Conseil Municipal des Jeunes pour donner la parole aux nouvelles générations. (Valorisant pour Parcoursup)

3. Social, intergénérationnel et santé

Objectif : une commune solidaire où l'on vieillit bien et entouré

Santé et prévention de proximité :

- Etudier la création d'une maison de santé pour améliorer l'accès aux soins locaux.
- Mise à disposition immédiate d'une salle de consultation pour les médecins.
- Organiser des ateliers de prévention.
- Distribuer des boîtes de secours via le CCAS.

Services aux aînés :

- Créer un service municipal « petits travaux » et mettre à disposition une navette pour les rendez vous administratifs et médicaux des personnes dépendantes.
- Mettre en place le dispositif « Mon voisin a du cœur » pour renforcer l'entraide de quartier.
- Créer un conseil des aînés.
- Réalisation d'une vingtaine de logements adaptés aux seniors dans le quartier de la Pinède attribués en priorité aux Turbiasques.
- Créer un fond communal pour l'amélioration de l'habitat sénior.
- Création d'une salle intergénérationnelle, véritable trait d'union entre les jeunes et les anciens.
- Instaurer un repas mensuel intergénérationnel à l'école Michel Balland.
- Diversifier les activités proposées par le CCAS aux aînés.

4. Vie associative, Sport et citoyenneté

Objectif : soutenir la vitalité associative et le vivre-ensemble.

Nous développerons les équipements sportifs de proximité :

- **Création de terrains de Padel et d'une salle de sport communale.**
- **Aménagement d'un espace sportif comprenant ping-pong extérieur et mini mur d'escalade.**
- **Lancement d'une étude pour la construction d'un gymnase.**



Le tissu associatif sera soutenu :

- **Maintien d'un élu délégué aux associations pour faciliter les échanges et la communication avec la mairie.**
- **Relance du Comité des Fêtes pour dynamiser la vie locale.**
- **Organisation d'une journée citoyenne annuelle pour renforcer le lien entre les habitants et les associations sportives, culturelles et patriotiques Turbiasques.**

5. Urbanisme et logement

Objectif : permettre aux Turbiasques de vivre et de se loger durablement à La Turbie.

- Révision du PLU pour faciliter les projets des propriétaires tout en préservant l'harmonie du village.
- Priorité aux résidents : Intégration de dispositifs de logement abordable (BRS, PSLA).
- Augmentation du budget voirie de 50% avec une programmation sur 6 ans.
- Accompagner les projets de rénovation au sein du cœur historique.
- Exigences renforcées auprès des bailleurs sociaux dans les attributions de logements pour les turbiasques.
- Soutien à l'initiative en faveur d'un office du logement communautaire (CARF).

Embellissement du centre ville : la rénovation du centre-ville sera menée en trois phases sur le mandat :

- Secteur de la mairie.
- Axe Sainte-Catherine - mairie.
- Fontaine - sortie de ville.

Ces travaux viseront à améliorer l'accessibilité, la qualité des espaces publics et l'attractivité commerciale, tout en respectant l'identité architecturale du village.

La végétalisation dense à travers ce plan « ilots de fraîcheur » permettra de lutter contre les canicules.

Projet de la Crémaillère :

Nous organiserons un référendum local consultatif, une fois que :

- les différents scénarios auront été clairement présentés.
- leurs impacts financiers, environnementaux et urbanistiques expliqués.

Nous construirons un **nouveau Centre Technique Municipal** afin de libérer les bâtiments occupés à La Crémaillère.

Il ne s'agit pas d'un simple affichage démocratique : le résultat guidera réellement la décision municipale.

Projet du Sillet :

La commune conservera la maîtrise de ce foncier stratégique et lancera un appel d'offre pour un projet mixte au service des habitants avec notamment des logements pour actifs, équipements publics...



6. Propreté et cadre de vie

Objectif : un village propre, soigné et respectueux de son environnement.

La propreté du village sera renforcée par :

- Une réorganisation du service de nettoyage pour couvrir l'ensemble du territoire communal.
- La poursuite de l'installation de containers enterrés.
- Journée citoyenne « La Turbie Propre » avec les associations.
- La désignation d'un élu référent pour le bien-être animal afin de coordonner les actions contre les incivilités.

La propreté n'est pas une option, c'est une exigence.

Nous poursuivrons les efforts en faveur de l'environnement :

- Réutilisation des eaux de pluie pour les usages communaux.
- Développement de jardins partagés.
- Plantation d'arbres fruitiers et d'essences locales avec les habitants et les associations.
- Plan « Un arbre par naissance »
- Plan communal de prévention incendie.
- Candidature au label « Ville Fleurie ».



Les cheminements piétons et sentiers seront sécurisés, entretenus et valorisés :

- Création de liaisons piétonnes entre les sites emblématiques du village : liaisons Tête de Chien - carrière romaine, Pinède - rond-point Rainier III, carrière romaine - chemin de la Crémaillère.
- Mise en valeur durable de la Tête de Chien en lien avec le Conservatoire du Littoral avec parcours pédagogique sur la biodiversité.
- Installation de bancs supplémentaires dans les quartiers excentrés.

Nous rénoverons et rendrons accessible aux personnes à mobilité réduite la Salle Polyvalente.



7. Patrimoine, Culture et Identité Locale

Objectif : préserver notre patrimoine et faire vivre l'identité Turbiasque.

Le patrimoine bâti sera valorisé :

- Poursuite des travaux à la chapelle Saint-Jean.
- Rénovation de l'église Saint-Michel (éclairage, électricité, mise en valeur des œuvres).
- Restauration du quai de la Crémaillère et aide à la rénovation des façades autour de Banville.

La valorisation culturelle passera par :

- Création d'une banque de données mémorielles (photos anciennes, figures locales, recettes, témoignages).
- Coopérations culturelles avec les communes voisines.
- Partenariat intensifié avec l'administrateur du Trophée.



8. Tourisme et attractivité

Objectif : développer un tourisme respectueux et bénéfique pour l'économie locale.

- Promotion touristique renforcée du village.
- Mobilité touristique : Etudier la création d'une Navette intercommunale saisonnière afin de limiter les déplacements et l'engorgement automobile avec les communes environnantes.
- Etudier la création d'une salle culturelle multifonction avec parking sur le site de la Crémaillère.
- Mise en place d'une direction culturelle intercommunale autour du Trophée des Alpes.

9. Gouvernance et services publics

Objectif : plus de transparence et plus proches des habitants.

Nous renforcerons la transparence et la participation :

- Confier la Présidence d'une commission municipale à l'opposition.
- Publier régulièrement les comptes rendus des commissions.
- Consultation citoyenne à mi-mandat.

La proximité avec les élus sera renforcée :

- Mise en place de permanences régulières et d'un service « Allô Mairie ».
- Poursuite des réunions de quartier accompagnés des référents de quartier.
- Recueil des suggestions des administrés (boîte à idées).

L'administration sera modernisée :

- Refonte complète du site internet et de l'application municipale et de la gazette municipale.
- Mise en place de Prise de rendez-vous en ligne.
- Augmenter l'amplitude horaire d'accueil de la Mairie, avec notamment une ouverture un samedi matin par mois.
- Accueil des nouveaux arrivants.

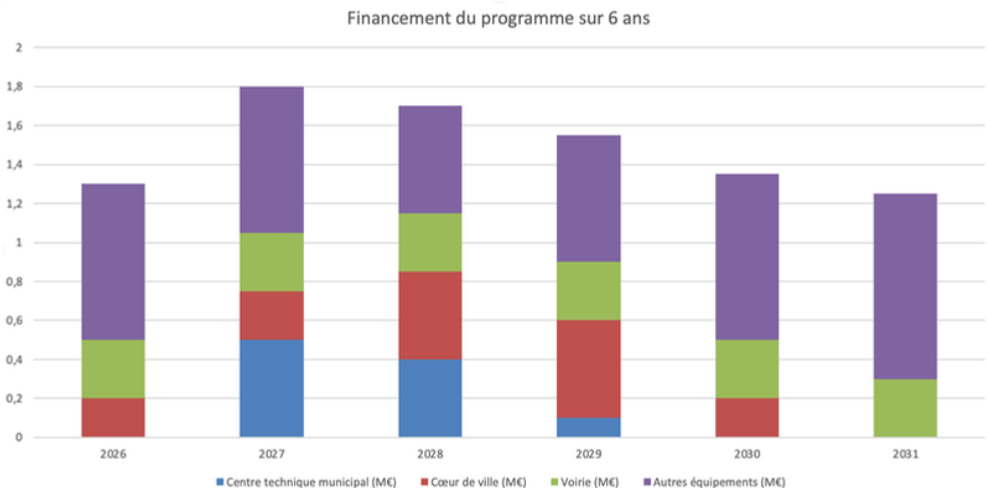
10. Finances

Objectif : maintenir des finances publiques saines

Un Plan Pluriannuel d'Investissement sur 6 à 7 ans encadrera les dépenses.

Les subventions (DETR, DSIL, Fonds Vert, fonds européens...) seront systématiquement recherchées et l'endettement maîtrisé.

Maîtrise des impôts locaux grâce à une gestion rigoureuse et responsable "en bon père de famille".



Partenariats institutionnels

Objectif : défendre les intérêts de La Turbie

Notre action municipale s'inscrira dans un dialogue exigeant et constructif avec nos partenaires institutionnels.

Notre commune doit rester et restera membre de la CARF, agglomération à taille humaine adaptée à nos besoins. Toutefois, cette appartenance doit passer par une vigilance renforcée sur l'usage des impôts des Turbiasques par la CARF.

Nous continuerons à travailler en étroite collaboration avec la Région PACA, le Département des Alpes Maritimes, le SIVOM de Villefranche, et bien entendu la Principauté de Monaco comme partenaire privilégié.

Notre objectif est clair : ne pas subir les décisions venues d'ailleurs, mais y peser pour défendre concrètement La Turbie.

Conclusion

La Turbie Ambitieuse, c'est un programme sérieux, réalisable et financé.

Un projet au service du quotidien des Turbiasques, qui respecte l'identité du village et prépare son avenir, avec une méthode simple : écouter, planifier, agir.

Les 15 et 22 Mars - je vote Daniel CANDELA !



Daniel CANDELA
46 ans - Formateur



Annick CHAMPION
72 ans - Retraitée
(Responsable commerciale)



Alexandre FREU
29 ans - Haut fonctionnaire



Brigitte TAPIERO
71 ans - Retraitée
(Secrétaire de direction)



Bernard TAPIERO
75 ans - Retraité
(Expert comptable)



Muriel GAI
47 ans - Infirmière Hygiéniste



Michael IMPAGLIAZZO
46 ans - Artisan



Nadia GANOVELLI
54 ans - Agent Hospitalière



Benjamin LAFOIS
39 ans - Ingénieur Cybersécurité



Federica SERENA
53 ans - Directrice d'Hotel



Yves MASSON
65 ans - Retraité
(Dépanneur automobile)



Rosanna DOMINGUES
45 ans - Employée Restauration



Lucas MÜLLER
25 ans - Responsable Magasin



Clemence ZUCCHETTO
37 ans - Juriste



Rony WAKIM
51 ans - Directeur d'agence
Intérim



Cassandra WINKEL
32 ans - Juriste



Kevin DA COSTA
23 ans - Etudiant



Laura DERIU
26 ans - Préparatrice en Pharmacie



Hervé GROLLEAU
67 ans - Retraité
(kinésithérapeute)



Elodie Agorreta
39 ans - Négociatrice en
Immobilier



Yoann DURAND
47 ans - Responsable
Restauration



Laure CHIBANE
69 ans - Retraitée
(Chef comptable)



Gérard SEVEON
74 ans - Retraité
(Géomètre et Syndic)

